



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**LA CGT CONDAMNE SANS RÉSERVE L'OPÉRATION MILITAIRE DU PRÉSIDENT TURC ERDOGAN EN SYRIE**

Aucun argument ne peut justifier l'opération militaire lancée par le président de la Turquie au nord de la Syrie. La menace terroriste invoquée est ridicule.

La CGT dénonce cette intervention militaire qui est une violation flagrante du droit international quant au respect des frontières internationales. Aucun état souverain sur la planète n'accepterait une telle ingérence sur son territoire au prétexte fallacieux de créer une « bande de sécurité » au-delà de ses propres frontières.

Il s'agit de la part de la Turquie d'une opération militaire et de mise sous contrôle d'un territoire qui n'est pas le sien. Le risque d'embrasement de la situation dans cette région du monde appelle à l'intervention active et réelle de la communauté internationale sous l'égide de l'ONU.

L'une des principales motivations de cet acte de guerre de la part du président turc est de détourner le mécontentement grandissant des couches populaires défavorisées dans son pays, de plus en plus appauvries sous les effets néfastes d'une crise économique qui ne cesse de s'approfondir et de masquer ses échecs politiques depuis les élections municipales et la mise en évidence de détournements de fonds énormes.

Encore une fois, la chasse aux Kurdes est avancée pour gonfler le gilet de sauvetage nationaliste. La France et la communauté internationale doivent créer les conditions de soutien et d'aide aux populations kurde et syrienne.

La CGT milite et œuvre pour la paix et le désarmement dans le monde. La CGT reste fermement opposée aux interventions extérieures par la guerre qui ne font qu'alimenter le désespoir, la détresse et la misère sociale.

La CGT appelle toutes ses organisations et l'ensemble de ses adhérents à agir avec force pour que la paix revienne, à s'associer aux initiatives de protestation et de solidarité avec les victimes en Syrie et aux forces pacifiques et démocratiques en Turquie.

Montreuil, le 11 octobre 2019